

RESIDENCE POÉSIE - SABLÉ-SUR-SARTHE

Contexte

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un contrat territoire lecture signé avec la DRAC Pays de la Loire et le conseil départemental de la Sarthe. La volonté est de soutenir la création, d'augmenter la présence et la visibilité des auteurs sur le territoire, de créer de nouveaux liens entre les publics et l'écriture.

Le fonds patrimonial de la Médiathèque Intercommunale contient deux fonds : un fonds local et un fonds autour du poète Pierre Reverdy. Dans le cadre de la valorisation de ce fonds, nous souhaitons mettre l'accent sur Pierre Reverdy et plus généralement sur la poésie. Dans ce cadre, nous mettons en place une résidence d'auteur autour de la poésie.

À cette occasion, il est proposé de s'intéresser à la création poétique. La résidence est l'occasion d'un temps de création dédié, laissé à l'auteur. Par ailleurs, un temps important est consacré à la découverte de la démarche de l'auteur, de la poésie en général et à la réalisation d'ateliers de pratique artistique associés à cette découverte. Enfin des rencontres tout public seront organisées, offrant la possibilité d'un ancrage de la résidence sur le territoire de la Communauté de communes.

Le projet imaginé pour le printemps 2018 associe les différentes dimensions du contexte précis. La Médiathèque Intercommunale se propose d'inviter un auteur pour une durée de 3 mois, afin de conduire à la fois un projet de création personnelle ainsi qu'une forme aboutie de médiation en lien avec les partenaires et publics du territoire. L'accueil de l'auteur prendra forme au sein de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

La résidence permettra de soutenir un auteur pour un projet en cours ou à venir permettant de faire le lien entre la poésie et la société d'aujourd'hui.

Objectifs

- Offrir à l'auteur les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre.
- Permettre à un public diversifié de découvrir la richesse de la création poétique contemporaine.
- Donner le goût de l'écriture, de l'écoute et de la lecture à différents publics.
- Créer des partenariats avec les différents acteurs culturels et éducatifs de la Communauté de communes.
- Valoriser le fonds Pierre Reverdy en reliant sa poésie et la société d'aujourd'hui.

Conditions d'accès à la résidence

La résidence sera axée sur les œuvres de poésie. Les auteurs ayant déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur depuis moins de 5 ans et en langue française, et qui portent un projet de création, peuvent faire acte de candidature.

Les auteurs dont l'écriture et l'univers s'adressent à un large public -adolescents et adultes- seront privilégiés. L'auteur doit accepter d'animer des temps de médiation autour de la poésie.

Durée de la résidence 2017

Trois mois, du **17 mars au 16 juin 2018**. Cela suppose que l'écrivain soit disponible pour séjourner à Sablé-sur-Sarthe pendant cette période et libre d'autres engagements professionnels.

Dans les mois qui précèdent la résidence, l'auteur devra s'engager à assister à quelques rencontres avec les partenaires afin de discuter du projet.

Activités

- Temps personnel dédié à la création (environ 60 %)
- Commande autour de l'œuvre de Pierre Reverdy (3 à 10 feuillets A4, environ 10%)
- Temps de médiation (environ 30 %) : ateliers de lecture ou d'écriture, rencontres publiques, soirée de restitution de la résidence, ateliers de création collective avec différents groupes.
- Lecture(s) publique(s) par l'auteur d'un ou plusieurs de ses textes en cours et/ou en fin de résidence et échanges éventuels avec le public autour du travail de création.

Implantation

Le projet culturel de la résidence 2017 sera mis en place au sein du réseau de la Médiathèque Intercommunale de Sablé-sur-Sarthe.

Valorisation de la résidence

Présence des livres de l'auteur dans les bibliothèques du réseau.

Soirée de lancement et de clôture de la résidence.

Publication des textes produits en ateliers et du texte de commande sur le site internet de la médiathèque et dans la revue *Les cahiers de la Rue Ventura*.

Lieu d'hébergement

Logement sur la communauté de communes

Financement

Une allocation de 7500 € brut pour les trois mois de résidence sera versée : une partie en salaire mensuel versée à terme échu en 3 fois et une partie en droits d'auteur versée en cours de résidence (fin avril 2018).

Déplacement

Avant la résidence, les déplacements de l'auteur pour rencontrer les partenaires seront pris en charge depuis son lieu de résidence habituel, sur la base du billet SNCF.

Durant la résidence, prise en charge de 7 A-R maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel, sur la base du billet SNCF. Pour les déplacements au sein de la communauté de communes dans le cadre de la résidence, un véhicule personnel est demandé. Les frais de déplacements seront pris en charge à hauteur de 0.25€/km.

Dossier de résidence

- CV et bibliographie des livres disponibles
- Lettre présentant :
 - le parcours de l'écrivain
 - ses motivations au moment de la résidence (par exemple un travail d'écriture en cours ou en projet)
 - sa motivation pour le projet et son intérêt pour Pierre Reverdy
 - son expérience en termes d'action culturelle

Date limite de transmission des candidatures : 19 Septembre 2017 17h

À adresser à la médiathèque par courrier ou par mail

Contact

Marie ROLLAND

02 43 62 50 96

marie.rolland@sablesursarthe.fr

Adresse :

Médiathèque Intercommunale – Espace Pierre Reverdy

Avenue Charles de Gaulle

BP 171

72305 Sablé sur Sarthe

02 43 62 50 90

mediatheque@sablesursarthe.fr

Site Internet : www.mediatheque.sablesursarthe.fr



Direction régionale
des affaires culturelles
Pays de la Loire

